

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**5 JUILLET 2000**

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, mercredi le 5<sup>ième</sup> jour de juillet 2000. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Gaston Lavoie, Raynald Godin, Daniel Cauchon et Dominique St-Pierre sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Daniel Boudreault. Sont absents Messieurs les conseillers Gaétan Thivierge et Mario Tremblay.

**2000-07-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté tel que rédigé.

**2000-07-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.**

Sur proposition de Madame Dominique St-Pierre, appuyé de Monsieur Daniel Cauchon et résolu unanimement que le procès-verbal, de la séance ordinaire du 7 juin 2000, est adopté tel que rédigé.

**2000-07-03 APPROBATION DES COMPTES À PAYER.**

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Daniel Cauchon et résolu unanimement que les comptes suivants, présentés par la secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

200230	Cauchon Daniel	\$ 8.20
200231	Gaudreault Suzanne	\$ 44.74
200232	Boies Daniel	\$ 13.30
200233	Epicerie des Lacs	\$ 72.61
200234	Garage St-Aimé-des-Lacs	\$ 643.85
200235	Garage Paul Tremblay	\$ 26.33
200236	Jos. Lapointe & Fils	\$ 1 558.06
200237	MRC de Charlevoix-Est	\$ 7 255.50
200238	Imprimerie de Charlevoix	\$ 73.62
200239	Syndicat	\$ 76.60
200240	RIDESCE	\$ 3 254.54
200241	DCO Dufour	\$ 103.52
200242	Revenu Canada	\$ 1 853.75
200243	Revenu Québec	\$ 2 915.29
200244	Envirolab	\$ 83.40
200245	Simard & Beaudry	\$ 104.50
200246	Equipement GMM	\$ 81.67
200247	Maltais Daniel	\$ 15.00
200248	Hippodrome de la Vallée	\$ 500.00
200249	UMRCQ	\$ 16.68
200250	Services Sanitaires Charlevoix	\$ 2 705.76
200251	Franco Moteurs Electriques	\$ 79.59

200252	Aurèle Harvey & Fils	\$ 5 604.90
200253	Scierie RC 2000	\$ 72.10
200254	Services Financiers MFQ	\$ 788.28
200255	Caisse Desjardins des Hautes-Gorges	\$ 426.74
200256	Entreprises Alain Simard	\$ 1 840.40
200257	Saumon de la rivière Malbaie	\$ 500.00
200258	Les Spécialistes du parterre	\$ 276.06
200259	Canadian Tire La Malbaie	\$ 64.39
200260	Les Services de signalisation Brassard	\$ 2 679.80
200261	McNicoll Yvan	\$ 14.79
200262	MEG Electronique	\$ 339.30
200263	Alarmes et extincteurs Charlevoix	\$ 242.90
200264	Gagnon Elzéar	\$ 25.20
200265	Bell Canada	\$ 148.92
200266	Assurance-vie Desjardins-Laurentienne	\$ 650.67
200267	Réal Huot Inc.	\$ 233.43
200268	Ministre des Finances	\$ 28.76
200269	Fédération Québécoise des municipalités	\$ 16.68
200270	Communications Charlevoix	\$ 828.18
	Salaires	\$ 8 214.35

**2000-07-04 DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER, POUR UNE DURÉE DE TROIS (3) ANS (2000-2001, 2001-2002, 2002-2003) OU DE CINQ (5) ANS (2000-2001, 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005).**

Sur proposition de Madame Dominique St-Pierre, appuyé de Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que le Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, demande des soumission pour l'entretien de certains chemins et rues de la susdite municipalité pour une période de trois (3) ans (2000-2001, 2001-2002, 2002-2003) ou pour une période de cinq (5) ans (2000-2001, 2002-2002, 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005). Cette demande de soumission se lit comme suit :

**MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-LACS**

**DEMANDE DE SOUMISSION**

La municipalité de St-Aimé-des-Lacs demande des soumissions cachetées pour le déneigement et l'entretien de certains chemins et rues sur son territoire tel que décrit dans les documents prévus à cette fin.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures mercredi le 26 juillet 2000, au 119 rue Principale à St-Aimé-des-Lacs. Elles seront ouvertes à 16h05 le même jour. Les documents pour cette soumission sont disponibles au bureau municipal à compter du 6 juillet 2000.

Tout soumissionnaire intéressé devra détenir les permis requis et être entrepreneur expérimenté dans le domaine du déneigement des routes publiques.

Les soumissions sont demandées pour :

OPTION 1 : une durée de trois (3) ans (2000-2001, 2001-2002, 2002-2003) ;

OPTIONS 2 : pour une durée de cinq (5) ans (2000-2001, 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005).

Le soumissionnaire devra détenir une police d'assurance-responsabilité, pour dommage matériel à autrui et responsabilité civile pour un montant minimum de 1 000 000\$ et remettre copie de la police à la Municipalité avant la signature du contrat.

L'entrepreneur devra fournir avec sa soumission une liste complète de son équipement lui permettant la parfaite exécution de l'entretien.

La municipalité de St-Aimé-des-Lacs se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**2000-07-05            CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS ET CE, POUR 2000, 2001 ET 2002.**

**ATTENDU QUE** le conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, a pris connaissance de la convention syndicale présentée par les employés et ce, pour les années 2000, 2001 et 2002 ;

**ATTENDU QUE** la dite convention est accepté tel que rédigée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Daniel Cauchon, appuyé par Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que le conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, accepte la convention collective des employés pour les années 2000, 2001 et 2002 et que Monsieur Daniel Boudreault, maire et Madame Suzanne Gaudreault, secrétaire-trésorière, sont mandatés à signer la dite convention et ce, pour et au nom de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs.

**2000-07-06            RÉOLUTION APPUYANT LA PÉTITION POUR LA FERMETURE DE LA RUE CÔTE DU LAC, CÔTÉ EST.**

**ATTENDU QU'**une pétition a été déposée au conseil pour la demande de la fermeture de la rue Côte du Lac, côté est avec la Route 138 ;

**ATTENDU QUE** le conseil est pour la fermeture de la rue Côte du Lac et ce, pour la sécurité des résidents de cette rue ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Raynald Godin, appuyé par Monsieur Daniel Cauchon et résolu unanimement que les membres du conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs appuient la pétition reçue et transmise au ministère des Transports concernant la fermeture de la rue Côte du Lac, côté est avec la Route 138 et demandent au ministère d 'effectuer les travaux nécessaires dans les plus brefs délais.

**2000-07-07            ENTRETIEN DU CHEMIN DU RANG ST-THOMAS.**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçue une résolution de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts (#2000,05,95) concernant un échange d'entretien pour le chemin du rang St-Thomas ;

**ATTENDU QU'**une rencontre avec ceux-ci a eu lieu et que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs proposait à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts de leur donner

la partie du chemin en question avec les subventions reçues pour cette partie de chemin ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a refusé cette partie de chemin ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Gaston Lavoie, appuyé par Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs refuse l'échange d'entretien proposé par la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et continuera à entretenir le chemin du rang St-Thomas lui appartenant comme par le passé.

**2000-07-08            RÉSOLUTION POUR 2 POMPIERS SUPPLÉMENTAIRES.**

Sur proposition de Monsieur Daniel Cauchon, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que les membres du conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, acceptent les 2 pompiers supplémentaires suivants dans la brigade des pompiers volontaires : Cathy Harvey et Gaston Lavoie.

**2000-07-09            COÛTS RELIÉS À LA CLASSE A4 DU PERMIS DE CONDUIRE DES POMPIERS VOLONTAIRES.**

**ATTENDU QUE** pour conduire les véhicules d'urgence il faut obligatoirement avoir la classe A4 au permis de conduire ;

**ATTENDU QUE** peu de pompiers volontaires ont cette classe et que c'est un besoin pour la municipalité ;

**ATTENDU QUE** les coûts reliés pour l'obtention de la classe A4 au permis de conduire soient à la charge de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Daniel Cauchon, appuyé par Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs paie les coûts reliés pour l'obtention de la classe A4 au permis de conduire par les pompiers volontaires. Que Monsieur Daniel Boies, chef pompier, signe les demandes de remboursement pour ces coûts

**2000-07-10            DON À LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SUR LE CANCER INC..**

Sur proposition de Madame Dominique St-Pierre, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que le conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs fait don d'un montant de vingt-cinq dollars (\$25.00) à la Société de recherche sur le cancer inc..

**CORRESPONDANCE.**

Commission municipale : dossier d'exonération de taxes de l'hippodrome de la vallée.

Développement des ressources humaines Canada : résolution pour taux de chômage.

Cabinet de la ministre d'État : accusé réception résolution 2000-06-12.

Ministère du Revenu : transmission par voie télématique.

Ministère de l'Environnement : programme Environnement-Plage, avis technique réaménagement de la prise d'eau (aqueduc).

Ministère des Transports : demande de fermeture de la rue Côte du Lac et réduction de vitesse, couche d'usure.

SADC : appui au plan de développement de la municipalité.

Me Pierre Bellavance : copie de la lettre de Jean Bergeron, arpenteur-géomètre.

MRC de Charlevoix-Est : avis de conformité au règlement # 214, avis de fermeture du poste de la Sûreté du Québec MRC de Charlevoix-Est, Rallye auto de Charlevoix, loi 110 (exclusion au rôle des équipements antipollution).

Les Services sanitaires Charlevoix Inc. : élagage des arbres pour le passage du camion de vidanges.

Hydro-Québec : élagage des arbres dans la municipalité.

COMBEQ : tournoi de golf 2000.

Simon Thivierge & Fils Inc. : réclamation carburant.

Récupération Charlevoix-Montmorency : documents de l'assemblée annuelle.

Madame France Charron : demande de modification de zonage.

Maison des jeunes : remerciement pour l'implication au lave-auto.

Réserve de la biosphère : assemblée générale.

Fédération des producteurs de porcs du Québec : plan agroenvironnemental.

Centre des femmes Charlevoix : la marche mondiale des femmes.

Monsieur Gino Levesque : livre Vertigo Virtus.

Guérin Edith : offre de service pour le traçage des lignes de stationnement et autre.

Monsieur Cajetan Guay : offre de services.

#### **2000-07-12            ACHAT D'UNE POMPE INCENDIE AFL 2402.**

Sur proposition de Monsieur Daniel Cauchon, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que le Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, procède à l'achat d'une pompe portative pour l'incendie de marque AFL2402, 24HP Honda avec entrée de 4 pouces et 2 sorties de 2.5 pouces au montant de \$ 5,850.00 plus taxes ainsi que l'équipement requis pour cette pompe et ce, selon l'estimé reçu de AÉRO-FEU.

#### **2000-07-13            LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que la séance ordinaire est levée à 18h15.

**MAIRE**

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**